

CERTIFICAT ADHESION AU CONTRAT GROUPE

Police	: 2024PIR00001/01652	MOCAVIA
Adhésion	: 2024PIR00001	
Echéance principale	: 01/06	15, CHEMIN DE LA PERADERE
Fractionnement	: Annuel	31620 CASTELNAU D ESTRETEFONDS
Païement	:	
N° de client	: C0311183	

Marseille, le 27/05/2026

Adhérent	Adhérent assuré :	MOCAVIA
	Adresse :	15, CHEMIN DE LA PERADERE 31620 CASTELNAU D ESTRETEFONDS
Objet : Adhésion au contrat Groupe à effet du 01/06/2026		

NATURE DES GARANTIES SOUSCRITES (Seules les garanties ci-après vous sont acquises)	PLAFOND DE GARANTIES PAR SINISTRE ET PAR PÉRIODE D'ASSURANCE	FRANCHISE PAR SINISTRE
Responsabilité Civile Professionnelle Fautes professionnelles	500 000,00 EUR par Sinistre et par Période d'Assurance	1 000,00 EUR par sinistre
Défense pénale et recours	30 000,00 EUR par sinistre et par période d'assurance	Seuil d'intervention : 1 500,00 EUR
Garantie financière Pertes financières (¹) 30% de la quote-part du chiffre d'affaires annuel hors taxes (HT) réalisé par l'Adhérent, pendant l'année précédant l'année de conclusion du présent Contrat, au titre des formations hors Conventions au permis de conduire des véhicules terrestres à moteur	45000 EUR (¹)	Néant

(1) Exclusion du remboursement des fonds reçus dans le cadre de formations faisant l'objet de Conventions

Les garanties sont accordées uniquement à une école de formation qui remplit les conditions cumulatives suivantes :

1/ être membre du Club Rousseau,

2/ Avoir obtenu le Label Qualité (régit par l'Arrêté du 11 mars 2021) ou qui engage les démarches pour l'obtenir.

IL EST PRÉCISÉ QUE L'ASSUREUR SE RÉSERVE LE DROIT D'APPLIQUER UNE DÉCHÉANCE DE GARANTIES ET/OU DE PROCÉDER À LA RESILIATION DES GARANTIES SI :

- ▢ LE LABEL QUALITÉ N'A PAS ÉTÉ OBTENU DANS LES 3 MOIS SUIVANTS LA DATE DE SOUSCRIPTION OU N'A PAS ÉTÉ RENOUVELÉ,
- ▢ L'ASSURE N'EST PLUS MEMBRE DU CLUB ROUSSEAU.

Il est précisé que ces montants de garantie forment la limite des engagements de l'Assureur quel que soit le nombre des personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'Assuré. La liste des établissements bénéficiant des garanties figure sur l'annexe au bulletin d'adhésion ou sur le formulaire de renouvellement.

La cotisation annuelle T.T.C s'élève à 513.55 EUR dont 30.00 EUR de frais de quittancement.

La présente police ne peut engager l'Assureur MSIG EUROPE SE au-delà des termes et conditions du contrat d'Assurance n°2024PIR00001 dont l'adhérent reconnaît avoir reçu et pris connaissance de l'exemplaire composé du présent Certificat d'Adhésion, des Conventions Spéciales MSIGEUROPE_CS_RCGF_CR_202507, des Dispositions Générales MSIGEUROPE_DG_202507, la fiche d'information relative au fonctionnement des garanties « responsabilité civile » dans le temps MSIGEUROPE_FIARCT_CR_202507 et du document d'information sur le Produit d'Assurance (DIPA). ADHÉSION PAR TACITE RECONDUCTION, RÉSILIATION À L'ÉCHÉANCE PRINCIPALE MOYENNANT PRÉAVIS D'UN (1) MOIS	
Pour l'assureur, par délégation GENERALE DE SERVICE ET D'ASSURANCES COURTAGE D'ASSURANCE 8, rue William Angel BP 35 13266 MARSEILLE CEDEX 8 RCS MARSEILLE - SIREN 408 746 543 ORIAS 07008399	Signature de l'assuré précédée de la mention « Lu et approuvé »

Le souscripteur reconnaît avoir été informé, conformément à l'Article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, du caractère obligatoire des réponses aux questions posées pour l'établissement du présent Certificat ainsi que des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration prévue aux Articles L 113-8 (nullité du contrat) et L 113-9 (réduction des indemnités) du Code des Assurances.

A PROPOS DE VOTRE ASSUREUR

Identité et raison sociale

MSIG Europe SE

22 rue Georges Picquart - 75017 Paris

Tel : + 33 (0)1 44 70 71 00 / Fax : + 33 (0)1 42 93 47 42 / Email : contact.france@msig-europe.com

MSIG Europe SE est une société européenne de droit belge au capital de 1 321 489 euros, dont le siège social est situé 37 Boulevard Roi Albert II 1030 Bruxelles (Belgique). La compagnie est immatriculée à la BCE (Banque-Carrefour des Entreprises) à Bruxelles sous le numéro BE0644 921 425 et soumise au contrôle de la BNB (Banque nationale de Belgique). Sa succursale en France est située 22 rue Georges Picquart 75017 Paris et immatriculée au RCS Paris sous le numéro 815 053 483 (<https://www.infogreffe.fr>).

MSIG Europe SE est membre et filiale du groupe Mitsui Sumitomo Insurance Company Limited dont l'adresse est située au 3-9 Kanda-Surugadi, Chiyoda-Ku, Tokyo, 101-8011, Japon. Elle commercialise, par l'intermédiaire de courtiers et de partenaires, des solutions d'assurance destinées tant aux particuliers qu'aux professionnels.

Autorités de contrôle et recours

MSIG Europe SE succursale en France est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. ACPR 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris - <https://acpr.banque-france.fr/>.

MSIG Europe SE est soumise au contrôle de la Banque Nationale de Belgique / www.nbb.be/fr.

A propos de MSIG Europe SE

Le groupe MSIG Europe SE

MSIG Europe SE est un assureur et réassureur de premier plan, membre du groupe d'assurances MS&AD, qui figure parmi le top 10 des assureurs non-vie dans le monde. Chacun de nos bureaux possède les atouts suivants : une solidité financière relayée par d'excellentes notations, l'expertise de nos équipes, la connaissance du marché local et notre engagement à offrir un service de qualité. *Pour plus d'informations, connectez-vous à :* <https://msig-europe.com/>

MSIG Europe SE en France

En France, nous sommes un spécialiste de l'assurance des risques d'entreprises. Nous proposons une large gamme de solutions à destination des SME-SMI et des grandes entreprises, dans l'Hexagone et à l'international. Structurée autour de trois branches de souscription : Dommages aux biens, Responsabilité Civile et Maritime/Transport, notre expertise s'étend aussi à l'accompagnement de nos partenaires dans leurs démarches de souscription, de gestion des sinistres et de conseils en prévention auprès de leurs clients. *Pour plus d'informations, connectez-vous à :* <https://msig-europe.fr/>.

Avis relatif à la protection des données

Responsable du traitement : MSIG Europe SE agit en tant que responsable du traitement des données personnelles aux fins décrites ci-dessous.

Finalités : Ces données à caractère personnel sont traitées pour la gestion et l'exécution de la police d'assurance, y compris la gestion de la relation client et la gestion des sinistres, ainsi que pour le respect des dispositions administratives, réglementaires et légales qui nous sont applicables.

Partage avec des tiers : MSIG Europe SE peut partager ces données personnelles, si cela est nécessaire aux fins susmentionnées et conformément aux lois applicables en matière de protection de la vie privée, avec d'autres entités qui font partie du groupe MSIG Europe SE ainsi qu'avec des tiers lorsque cela est nécessaire à l'exécution de la présente police (par exemple, experts, intermédiaires d'assurance), lorsque cela est légalement requis (par exemple, gouvernements ou autorités judiciaires) ou lorsqu'il y a un intérêt légitime.

Droits, questions et plaintes en matière de protection de la vie privée : Sur demande et dans la mesure où la loi le permet, les personnes concernées ont le droit de :

- de prendre connaissance de leurs données, de les faire rectifier, le cas échéant ;
- s'opposer au traitement de leurs données, le droit de faire restreindre le traitement de leurs données, ainsi que le droit de faire effacer leurs données. Dans ce cas, MSIG Europe SE peut ne pas être en mesure de poursuivre la relation contractuelle.

À cette fin, la personne concernée peut adresser une demande au délégué à la protection des données (ci-après "DPD") à l'adresse électronique suivante : privacy@msig-europe.com ou par courrier à : MSIG Europe SE, à l'attention du DPD, Koning Albert-II laan 37, 1030 Bruxelles, Belgique.

Les plaintes peuvent être déposées auprès de l'autorité de contrôle compétente en matière de protection des données.

Plus d'informations : De plus amples informations sur la manière dont MSIG Europe SE protège les données personnelles des personnes concernées et sur la manière dont ces dernières peuvent exercer leurs droits sont disponibles sur lien MSIG Europe SE suivant : <https://msig-europe.fr/politique-de-confidentialite/>

Pour toute réclamation, veuillez contacter le service compétent en écrivant à serviceclient.france@msig-europe.com ou en envoyant un courrier au Responsable du service réclamations de MSIG Europe, 22 rue Georges Picquart, 75017 Paris.

Vous pouvez également saisir le Médiateur de l'Assurance en vous connectant au site <https://www.mediation-assurance.org/> ou en écrivant à l'adresse La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 Paris Cedex 09.